

CONTER LA BIODIVERSITÉ POUR SENSIBILISER ET ÉDQUER

« C'est pourquoi les petits champignons ne sortent jamais sans leur chapeau sur la tête. »

Conter la nature et le patrimoine, c'est permettre à tous de regarder différemment les choses et de se les approprier. Pour longtemps.

► L'éducateur à l'environnement franchit le pas et apporte un zeste d'âme à son discours, il déclenche le film de l'imaginaire et marque les esprits. Il parfait son élocution, sa posture, son esprit de synthèse. Car pour le conte, comme pour l'éducation, il faut savoir choisir ses mots...

OBJECTIFS

- S'initier à la pratique du conte : dire, raconter, parler, conter, oraliser la nature... et le reste.
- Valoriser une donnée environnementale ou un élément patrimonial par le conte.
- S'approprier une méthode de création et d'assimilation d'un conte.
- Se mettre en scène lors d'une racontade naturaliste et/ou patrimoniale.

CONTENUS

- Les principes et qualités du « bon conte pédagogique ».
- Contes à vocation naturaliste et/ou patrimoniale.
- Exercices de gestion du stress, d'expression corporelle, d'oralité...
- Contenus naturalistes et patrimoniaux.

DÉMARCHE DE FORMATION

- Au sein du jardin, vous vous exercerez à l'oralité et à la gestion du stress. Vous vous approprierez le conte en distillant les éléments naturalistes et/ou patrimoniaux.
- En respectant les principes pédagogiques du conte, vous travaillerez votre « mise en bouche » et vous préparerez à la mise en situation finale.

PUBLIC

- Aventure destinée aux animateurs et aux éducateurs de tout poil et plume. Animateurs de centres de loisirs, éducateurs à l'environnement, animateurs de rues, médiateurs du patrimoine, bibliothécaires, enseignants...

FORMATEUR

- Bruno DALLONGEVILLE, conteur-formateur - Association « Pour les enfants du pays de Beleyme »



STAGE N° A3

DATES ET LIEU

- 5 jours de formation du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2020 à Montagnac-la-Crempe (24).
- Possibilité d'hébergement à proximité.
- Inscription avant le 18 septembre 2020.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : 175 €*.
- À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : 350 €*.
- Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : 1000 €*.

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants.

Bulletin et modalités d'inscription
► pages 43 - 44